

**12.04.2026**

Originaire du pays de la Roche aux fées, **Lise Lemasson** est diplômée d'architecture. Cette conférence est issue de son mémoire de Master sur les halles de Bretagne, que les recherches sur Guémené ont alimenté.

*Propos résumés par Jean-Paul Eludut*

*Patrimoine aujourd'hui rare et menacé, les halles furent pendant des siècles au coeur de la vie des bourgs en Bretagne. Un voyage historique, architectural et patrimonial.*

La halle est un bâtiment fonctionnel, pratico-pratique de la vie quotidienne, beaucoup moins considéré que les églises ou les châteaux, un bâtiment qu'on rase sans regret. Il ne reste alors le plus souvent qu'un souvenir concrétisé par un nom de place ou de rue.

### La place des halles

C'est un lieu particulièrement vivant et convivial mais il est aussi considéré comme source de désordre, de bruit, de saleté. Le mot breton « koc'hu » a été adopté par le français en tant que synonyme de « halle » mais « la cohue » désigne aussi la bousculade ou l'agitation.

En fait, une halle est un simple centre commercial. Le grand architecte Viollet-le-duc le commente ainsi : « Lieu clos couvert, où l'on vend des denrées, des marchandises. Il n'y a donc pas lieu de nous étendre ici... »

Dans l'Ancien Régime, l'autorisation de construire des halles était donnée par le roi, le duc ou un grand seigneur. Il était financé par les nobles qui rentraient dans leurs frais par les droits que payaient les marchands pour s'y installer.

La surface des halles était souvent partagée en plusieurs parties, chacune d'entre elles abritant le commerce d'un type de marchandises (toiles, grains,

poissons,...).

L'auditoire de justice était souvent placé dans les halles, à l'étage, comme ce fut le cas à **Guémené-sur-Scorff**. Après tout, les halles et l'auditoire avaient le même responsable local, c'est-à-dire le seigneur. La disposition de l'auditoire était souvent la même : la salle de jugement était à l'étage, celle destinée au public au rez-de-chaussée, il n'y avait pas cloison entre les deux. Les entrées étaient différentes. À Montcontour, les halles, tout en étant petites, comportaient un auditoire.



L'ancien auditoire de justice + halles de Guémené

L'auditoire pouvait aussi être situé au rez-de-chaussée et certaines halles ne comportaient pas d'auditoire.

Au cours de leur histoire, les halles ont été des lieux multifonctions : elles ont pu servir de salle de classe, de mairie, de garage, de salle de bal, de lieu de stockage. On a pu y dire la messe suite à l'incendie de l'église, on y a garé la camionnette des pompiers.

Les premières halles ont été construites au Moyen Âge (à **Guipry** il y avait des halles dès 1163). Quand on avait obtenu le droit de les construire, on le faisait au centre de la grande place. Quand on n'en avait pas le droit, on en réservait l'emplacement pour plus tard. Quand on manquait de place, les halles étaient intégrées dans un îlot de maisons. Elles étaient aussi souvent adossées à des maisons comme à Guémené. Il existait aussi des halles-rue ; on munissait alors la rue d'un toit.



Les anciennes halles de Guipry

Certaines des premières halles avaient la forme d'une croix. Elles étaient construites par des bâtisseurs d'églises.

### Existe-t-il un modèle breton ?

Oui et non.

On utilisait les matériaux qu'on trouvait sur place : bois, terre et paille, ardoises, granite, moellons...

Elles comportaient souvent un vaisseau central et deux bas-côtés. On reconnaît le modèle religieux ; même chose pour la toiture.

La grande ennemie des halles était l'humidité. Pour empêcher celle qui venait d'en haut on fabriquait de grandes toitures, souvent à croupe ou demie croupe, pour leur élégance et leur belle résistance aux intempéries. Pour lutter contre l'humidité qui venait d'en bas, on surélevait les poteaux en bois sur des dés en pierre. On pouvait aussi, comme au **Fauët**, les faire reposer sur des murets de pierres (qu'on appelle « mur-bahut »). Ce mur-bahut du Fauët est cependant particulièrement haut. D'autres halles possédaient des poteaux de granite.



Les halles du Fauët

Les styles des halles voisines, malgré leur proximité, ne s'influençaient pas.

On ne peut pas véritablement trouver de « modèles

bretons » mais il existe cependant des points récurrents, dont la présence de l'auditoire.

### La destruction des halles

**L'hygiénisme** est « un courant de pensée qui, au XIXème siècle, repose sur l'idée que la santé des individus dépend directement de la qualité de leur environnement, incluant l'air, l'eau, l'alimentation, le logement et les conditions de travail ». On a dès lors trouvé dans l'hygiénisme toutes sortes d'arguments pour détruire les anciennes halles et en construire des nouvelles, plus éclairées, plus aérées, plus faciles à bien nettoyer. Elles étaient modernes, en pierre, en verre, en fonte, équipées de rigoles... Les très célèbres halles Baltard à Paris ont été des modèles mais cela ne les a pas empêchées d'être finalement détruites.

La Bretagne suit le mouvement. **Pontivy** par exemple détruit ses halles en 1848 pour l'hygiène. À **St-Méen** on détruit les halles en 1908 en raison des normes d'hygiène et dans le but d'élargir les rues pour la circulation automobile. Cette destruction a occasionné le tirage de toute une collection de cartes postales.



Les anciennes halles de Saint-Méen

**Le coût de l'entretien.** L'entretien de la toiture est dispendieux comme à Guipry par exemple.

**Les incendies** sont une cause de destruction récurrente (Dinan, Vitry, Quimper,...).

**La multiplication des automobiles** a été un argument de poids en faveur des destructions, il fallait élargir les rues. Mais quelquefois aussi de légères modifications de la construction ont suffi.

### Patrimoine et conservation

Dès le début du XXème siècle, le patrimoine intègre les constructions du quotidien. Apparaît à cette époque la notion de « pittoresque ». Apparaît aussi

un conflit latent entre ceux qui veulent protéger et ceux qui veulent détruire.

On connaît une centaine de halles avant le 18ème siècle. Il y en a 5 protégées en Bretagne : **Plouescat, Le Faouët, Questembert, Clisson et Rennes** (les halles Martenot).



Les halles de Plouescat

On peut classer 11 halles bretonnes en 4 catégories :

- celles qui ont été protégées et qui sont conservées
- celles qui ont été protégées et qui sont détruites
- celles qui ne sont pas protégées et qui sont conservées
- celles qui n'ont pas été protégées et qui sont détruites

Le classement permet l'obtention de subventions pour assurer l'entretien des halles et de leur environnement proche.

**Rohan** possédait 2 halles : celle aux étoffes, bâtie entre 1450 et 1460, aujourd'hui disparue et celle au grain, construite entre 1682 et 1700. En 1947, malgré son inscription aux Monuments Historiques, la halle fut illégalement démontée et vendue. Elle servit de hangar agricole dans une commune voisine pendant plus de 50 ans et risquait de disparaître définitivement lorsque grâce à une association, Idée Halles, la halle fut restaurée et réinstallée au cœur de Rohan en 2007. Aujourd'hui elle abrite un marché hebdomadaire dédié aux produits du terroir.



Les anciennes halles de Rohan



La halle à grains de Rohan

Il existait déjà une halle à **Bains-de-Bretagne** en 1286 au cœur du bourg sur le trajet de la route royale de Nantes à Rennes. Les bouchers s'installaient au côté sud alors que les marchands de grain occupaient le côté nord. Au début du XXème siècle, la halle-rue existait encore. Bien qu'elle soit classée, la municipalité la détruit illégalement en alertant sur son insécurité.



La anciennes halles de Bains-de-Bretagne

À **Guipry**, la halle est classée en 1942. En très mauvais état, son propriétaire est incapable financièrement de la restaurer. Elle est finalement déclassée pour financement impossible.



Les anciennes halles de Guipry

À **Saint-Jouan de l'Isle**, la halle n'est pas protégée, elle est transformée en mairie.

Non protégée, la halle au grain de **Pontivy** est détruite au milieu de l'année 1914 pour permettre le nouvel aménagement de la ville malgré la volonté des Monuments Historiques qui souhaitaient la conserver.



Les anciennes halles de Pontivy

À **Guémené**, la destruction de la halle a été envisagée plusieurs fois mais le Sénateur Audren de Kervel la défend en demandant son classement. Son successeur, Alfred Brard, y était opposé. Cette halle était assez particulière car en forme de L. Elle était devenue dangereuse, présentant des problèmes de structures. Les réparations s'avéraient trop chères. Le classement a été rejeté. La halle a été détruite en 1923 pour raison d'hygiène et de sécurité.



Les anciennes halles de Guémené-sur-Scorff

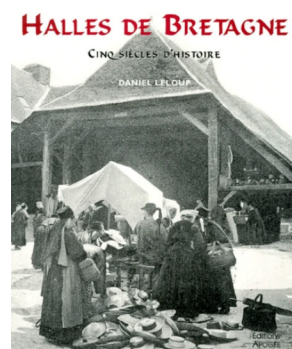
Le classement permet d'éviter la destruction au moins un certain temps.

Lorsqu'on en construit, les halles nouvelles redeviennent des lieux de commerce et d'échanges comme à **Troguéry** (22).



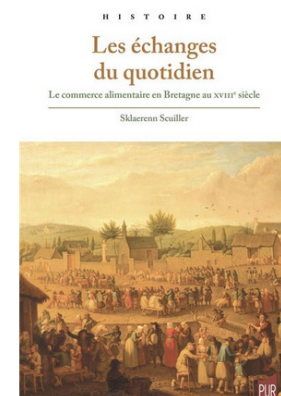
Les nouvelles halles de Troguéry

## Pour aller plus loin...



Daniel Leloup, *Halles de Bretagne, 5 siècles d'histoire*, Editions Apogée, 2001

Daniel Leloup, «Les halles anciennes en Bretagne : un privilège seigneurial», Bécédia, nov. 2016 [en ligne] <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-halles-anciennes-en-bretagne-un-privilege-seigneurial>



Sklaerenn Sculler (Auteur), *Les échanges du quotidien, Le commerce alimentaire en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2024, 342 p.